



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19043005

Déposé / Reçu le

18 MARS 2019

au greffe du ^{Greffe} tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0445.048.470**

Dénomination

(en entier) : **BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA**
(en abrégé) : **BBVA**

Forme juridique : **Société anonyme de droit espagnol**

Adresse complète du siège : **Plaza San Nicolas, 4 - 48005 Bilbao Vizcaya**

Succursale belge sise avenue des Arts numéro 43 à 1040 Bruxelles

Objet de l'acte : Transfert de siège

La banque Banco Bilbao Vizcaya Argentaria-Succursale en Belgique, représentée par Eddy Guillaume P. Chabert, en qualité de Directeur Général de la succursale de la banque en Belgique, conformément à la procuration reçue le 6 avril 2016 par le Notaire Rodrigo Tena Arregul à Madrid et approuvé par le Comité de Direction de la BBVA le 13 mars 2019 :

- la banque décide de transférer le siège de la succursale belge de la Banque à l'adresse suivante : Cantersteen 47 - 1000 Bruxelles. Cette décision prend effet le 1^{er} mars 2019. Le siège de la succursale belge, actuellement sis Avenue des Arts 43, 1040 Bruxelles, est fermé à la date du transfert.

- le 13 mars 2019, le Comité de Direction de la Banque approuve le changement d'adresse de la succursale en Belgique et demande à Guillaume Elleboudt de prendre contact avec les Notaires associés Gérard Indekeu et Dimitri de Crayencour à Bruxelles et leur donne tous pouvoirs en vue de la publication au Moniteur belge du changement d'adresse de la succursale en Belgique.

Gérard INDEKEU, Notaire associé.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/03/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).